

Rapport de Transparence

(Exercice clos le 30 septembre 2010)

PRESENTATION DE L'ENTITE



Le Groupe Duo solutions réunit 4 structures juridiques dont 3 exercent dans les domaines du commissariat aux comptes, de l'expertise comptable et du conseil, ces dernières rattachées au Conseil régional de l'Ordre des experts comptables de Poitou-Charentes Vendée au titre de l'expertise comptable, et inscrites auprès la Cour d'appel de Poitiers au titre du commissariat aux comptes.

Son positionnement géographique en France est régional et concerne 10 sites implantés en Poitou-Charentes.

Duo solutions ne dispose d'aucune implantation hors de France, ni de relation formelle ou informelle avec un réseau national ou international, au sens de l'art. L 820-3 du Code de commerce.

L'ORGANIGRAMME JURIDIQUE DU GROUPE EST DECRIT EN ANNEXE 1

Précision est apportée que seules les structures juridiques suivantes sont titulaires de mandats de commissariat aux comptes :

- SARL Duo solutions, structure « logeant » les associés personnes physiques
- SARL Duo solutions Audit, filiale à 100 % de SARL Duo solutions
- SARL Duo solutions entreprises, filiale à 100% de SARL Duo solutions

Certains mandats détenus par des personnes physiques, associées du Groupe sont gérés par l'une ou l'autre de ces entités juridiques, dans le cadre d'une convention d'exclusivité signée par les associés concernés.

1. LA GOUVERNANCE DU GROUPE

La gouvernance du Groupe est basée sur les textes suivants :

- Statuts régulièrement mis à jour
- Règlement intérieur régissant les rapports entre associés

Ces textes définissent les organes de direction et de contrôle mis en place et permettent le pilotage de la gestion globale du Groupe Duo solutions.

1.1. Comité des associés (CAS)

Il réunit l'ensemble des associés du Groupe Duo solutions, professionnels diplômés intervenant dans les métiers décrits ci-dessus.

Ce comité se réunit régulièrement pour examiner la conduite du Groupe et valider les décisions qui lui sont soumises.

Ses réunions donnent lieu à l'établissement de comptes rendus diffusés à tous les associés.

A ce titre, notamment :

Il valide les orientations stratégiques du Groupe et autorise les décisions opérationnelles proposées par le CODIR (Cf.1.2.)

Une fois par an, ce Comité siège en assemblée générale des associés dans le cadre du fonctionnement juridique et légal du Groupe Duo solutions.

La rémunération des associés inclut une part fixe prépondérante ainsi qu'une part variable liée aux performances du Groupe.

La formation des associés est à la fois généraliste et spécialisée ; elle fait l'objet d'un suivi pluri annuel conforme aux prescriptions de la profession.

La liste des membres du Comité des associés figure en annexe 2.

1.2. Le Comité de direction (CODIR)

Son existence est prévue par le règlement intérieur en vigueur. Les membres sont désignés par le Comité des associés. Il est chargé de la conduite des actions opérationnelles pour l'ensemble du Groupe.

Il propose également les orientations stratégiques destinées à être soumises à l'examen du Comité des associés.

Il se réunit aussi souvent que nécessaire et ses réunions donnent lieu à l'établissement d'un compte rendu.

Les membres du Comité de Direction sont listés en annexe 2.

2. GESTION DES RISQUES DU CABINET & PROCEDURES QUALITE

La gestion des risques du cabinet est appréciée selon les procédures édictées lors de la mise en place du « manuel qualité du groupe en matière d'audit » au cours des exercices 2006 à 2009, et 2009-2010.

Ce manuel conforme aux dispositions de l'article 15 du code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, vise notamment pour l'ensemble des intervenants du groupe, les points suivants :

- Appropriation par chacun, des fondamentaux de la démarche d'audit
- Respect des normes de comportement et de travail
- Suivi fidèle des procédures méthodologiques fixées par le groupe
- Documentation des travaux justifiant des diligences menées
- Emission de rapport(s), assis sur une opinion circonstanciée
- Relation avec les instances de contrôle et de tutelle

2.1. L'indépendance

L'indépendance est une exigence forte du Groupe Duo solutions dans la gestion de sa relation avec le client.

Cette indépendance repose sur des critères d'intégrité et d'objectivité et sur l'absence de conflits d'intérêts et d'incompatibilités entre mission audit et mission non audit.

Elle s'apprécie lors de :

- La déclaration d'indépendance souscrite annuellement par chaque associé et chaque collaborateur;
- La procédure d'acceptation d'une nouvelle mission de commissariat aux comptes, prévoyant une recherche des risques associés à l'exercice du nouveau mandat;
- La procédure de maintien de la mission, se traduisant par une revue annuelle des critères ayant conduit à son acceptation initiale.

2.2. Le contrôle qualité interne

Le contrôle qualité repose sur les éléments suivants :

- **La supervision active de l'associé signataire et/ou technique**

L'associé signataire participe aux différentes phases clé de la mission et contrôle l'exécution finale avant l'émission de son rapport dans le cadre de procédures obligatoires (questionnaire de supervision, questionnaire de fin de mission, questionnaire de contrôle de l'annexe, questionnaire des événements post clôture, questionnaire des obligations légales, ...).

- **La révision indépendante**

Cette révision, **non systématique**, est effectuée par un associé indépendant n'ayant pas participé à l'audit et préalablement à l'émission du rapport. Elle concerne les dossiers de sociétés faisant Appel Public à l'épargne, les autres Entités d'intérêts Publics, ainsi que les dossiers présentant une difficulté particulière tenant à l'appréciation par le signataire de la suite à donner et de l'opinion à exprimer.

La révision indépendante a pour objectifs de s'assurer de :

- 1) *la mise en œuvre de diligences adéquates et pertinentes,*
- 2) *la cohérence entre le plan de mission et les conclusions de la note de synthèse,*
- 3) *la qualité des documents émis par le cabinet.*

- **La préparation des contrôles prévus par l'art. R 821-26 du CC.**

Recensement de l'ensemble des éléments nécessaires à la production des questionnaires d'informations préalables (QIP).

Mise à jour régulière du guide qualité mis en place en interne.

Surveillance du bon respect par les équipes d'audit des procédures conçues par le cabinet.

Veille documentaire et méthodologique concernant l'activité de la profession.

Mise au point d'outils nouveaux facilitant l'exercice des missions.

3. CLIENTS

Le groupe détient environ 180 mandats dans tous les secteurs d'activité, dont une part significative dans le secteur de la grande distribution.

Les honoraires du Groupe Duo solutions se répartissent comme suit :

En milliers d'Euros (HT)	Année N (2010)	Année N (2009)	Année N-1 (2008)
Audit et commissariat aux comptes	1 519	1 252	1 337
Expertise comptable et conseil	9 544	9 014	8 909

Le Groupe Duo solutions a exercé des missions d'audit légal au cours de l'exercice écoulé pour :

- La société suivante faisant appel public à l'épargne :
 - PONCIN YACHTS (17)

4. LES RESSOURCES HUMAINES

La qualité des prestations du Groupe Duo solutions est fondée sur les compétences des équipes (associés & collaborateurs). Dans le cadre de sa politique de gestion des ressources humaines, le Groupe Duo solutions s'attache autant que faire se peut, à spécialiser les différents intervenants par métiers.

La direction des ressources humaines est assurée par la Direction Générale.

4.1. *Les collaborateurs*

Les effectifs stables du Groupe Duo solutions s'élèvent à environ 130 collaborateurs dont 1/3 de cadres, répartis sur l'ensemble des sites.

Seuls une dizaine de collaborateurs effectuent des missions d'audit dont la moitié à titre principal.

4.2. *La formation continue*

Les équipes d'audit doivent posséder outre les connaissances généralistes des métiers du « chiffre » les compétences spécifiques liées à l'exercice de leurs missions.

Duo solutions veille à ce que ses collaborateurs disposent des compétences appropriées et à ce qu'ils reçoivent et maintiennent les formations appropriées.

Des réunions d'information sur l'actualité comptable, fiscale, sociale et juridique sont organisées trimestriellement.

Le groupe met en œuvre un plan de formation déterminé en fonction des besoins du cabinet, du niveau d'expérience et des vœux des salariés.

L'entretien annuel avec chaque collaborateur permet d'apprécier l'adéquation entre les formations reçues et l'amélioration effective des compétences.

Le 31/12/2010

Les co-gérants



ANNEXES

TALENTS MULTIPLES. CONSEILS UNIQUES.

ORGANIGRAMME JURIDIQUE						
Associés personnes physiques						
v 100%		REG. JUR.	N° SIREN	CAPITAL	SIEGE SOCIAL	
Duo solutions		SARL	331 705 707	3 000 000 €	86280	St BENOIT
v 100%		Cap. Propres 30/09/10		4 393 683 €	N°CRCC	72090016
Duo solutions Audit		SARL	388 794 141	1 000 000 €	86280	St BENOIT
v 100%		Cap. Propres 30/09/10		1 462 832 €	N°CRCC	72090030
Duo solutions entreprises		SARL	301 765 822	150 000 €	79185	CHAURAY
v 49,0%	JMBE 50,2%	ALGR DISA PHGE JLBA 0,8%	Cap. Propres 30/09/10		948 269 €	N°CRCC 72090006
Duo solutions services		SARL	410 936 546	10 000 €	79106	THOUARS
		Cap. Propres 30/09/10		38 308 €	Non inscrite CRCC	
CHIFFRES CLES						
SITES	RESPONSABLE	CA HT 30/09/10 K€ PAR METIERS				EFFECTIFS
		EC	CAC	SOCIAL	DIVERS	SALARIES
Duo solutions	3 301	2 247	286	366	402	41
Poitiers	JPMO JPDE DOJO PHRE CHJA NIJA FRFO ANDA					
Vivonne	MABO					
Gencay	DOJO					
Châtelleraut	FRFO					
Duo solutions Audit	1 400	431	831	88	50	11
Poitiers	CHJA					
Duo solutions entreprises	6 362	4 235	402	1 074	651	73
Niort	ALGR DISA FXAN PAAN PADA					28
Parthenay	JLBA FRMI					12
Bressuire	FRMI SYRA					10
Thouars	SYRA JMBE					13
S.Vaussais	DISA					1
La Rochelle	PHGE					9
TOTAL GROUPE	11 063	6 913	1 519	1 528	1 103	125
	100,0%	62,5%	13,7%	13,8%	10,0%	

MANUEL QUALITE AUDIT GROUPE					Annexe N°	2	Ret. sommaire
LISTE DES ASSOCIES PERSONNES PHYSIQUES							
ANCIENNETE AU :				30/09/10	N°INSCRIPTION		SITE
IDENTITE	AGE	Expér. Prof.	Duo	Associé	CRO	CRCC	AFFECTA°
Jean Michel BENOIT	59,4	42,6	24,7	20,7	NA	NA	TOUS
Alain GRIPPON	59,1	35,1	35,1	22,9	1 500 000 659	72 000 090	NI PO
Jean Paul MOINARD	57,9	36,7	36,7	33,7	1 500 000 143	72 000 121	PO NI
Philippe GERMON	49,4	27,1	17,6	17,2	1 500 001 069	72 000 270	LR NI
Jean Paul DERANLOT	49,3	26,5	26,5	19,7	1 500 000 853	72 000 215	PO
Christine JANET	49,0	24,7	16,1	8,2	1 500 001 378	72 000 315	PO
Philippe RENOUF	47,5	22,0	12,7	9,9	1 500 001 497	72 000 347	PO
Jean Luc BARDET	47,3	23,3	13,1	13,1	1 500 001 147	72 000 319	PY TH
Sylvie RABY	47,2	26,1	21,1	9,5	1 500 001 745	72 050 679	TH BR
Didier SAVATTIER	47,0	24,1	24,1	17,2	1 500 001 108	72 000 281	NI PO SV
Marielle GARGOUIL	45,7	27,1	27,1	3,7	1 500 001 760	NA	PO
Frédéric MIELCAREK	44,9	21,0	8,0	6,0	1 500 001 422	72 000 344	BR PY
François Xavier ANDRAULT	44,3	18,0	15,9	11,5	1 500 001 463	72 000 337	NI
Pascal ANGELONI	44,2	21,1	10,1	3,7	1 500 001 528	1 100 031 477	NI
Anne DAVID	43,8	12,9	9,0	3,7	1 500 001 671	NA	PO
Dominique JOURDE	43,4	21,5	16,1	14,7	1 500 001 343	72 000 305	PO
Nicolas JARRY	40,9	14,7	12,7	8,2	1 500 001 486	72 251 105	PO
Franck FORTIN	37,2	12,9	7,4	3,7	1 500 001 472	1 100 031 478	PO
Pascal DA COSTA	35,0	13,6	8,5	3,0	1 500 001 825	1 100 031 481	NI
MAX	59,4	42,6	36,7	33,7			
MIN	35,0	12,9	7,4	3,0			
MOY	47,0	23,7	18,0	12,2			
MED	47,0	23,3	16,1	9,9			

STATUT des ASSOCIES dans Duo solutions						
ASSOCIES	Statut GPE	100%	Back Office	CAC + = -	AUTRES FONC°	SPECIALITES
Jean Michel BENOIT	Fondé de P	6,725	SOC	NA	C. Prud'hommes	SOCIAL
Alain GRIPPON	G Art 62	6,725	DIR°	=	Pt CRCI ; JURY DEC	EVALUATION
Jean Paul MOINARD	G Art 62	6,732	DIR°	=	CESR, MEDEF, CAVEC,URSSAF	CONSEIL
Philippe GERMON	G Art 62	6,732		+	CCEF	IMMOBILIER
Jean Paul DERANLOT	G Art 62	6,732		=		ASSOCIATIONS
Christine JANET	G Art 62	6,732		+	Pste CRCC	Gde DISTRIBU°
Philippe RENOUF	G Art 62	6,732		+		CONSOLIDATION
Jean Luc BARDET	G Art 62	6,732	INFOR			TPE PME
Sylvie RABY	G Art 62	6,732	FOR°			TPE PME
Didier SAVATTIER	G Art 62	6,732	DAF			Com. Priseurs
Marielle GARGOUIL	Associée Sal.	0,250				TPE PME
Frédéric MIELCAREK	G Art 62	3,000		=	Associé technique	TPE PME
François Xavier ANDRAULT	G Art 62	6,732	JUR	+	Prst Cie Expert justice	ASSOC°, P. LIB.
Pascal ANGELONI	G Art 62	3,000		+	Associé technique	TPE PME
Anne DAVID	Associée Sal.	0,250				TPE PME
Dominique JOURDE	G Art 62	6,732			- Contrôleur de stage	TPE PME
Nicolas JARRY	G Art 62	6,732		+		TPE PME
Franck FORTIN	G Art 62	3,000		+	Associé Technique	APE;CONSO; IFRS
Pascal DA COSTA	G Art 62	3,000		+	Associé technique	DEV. DURABLE